

Les crédits

Qu'est-ce que le gouvernement aurait pu faire d'autre à propos de cette crise? Il s'agissait d'un déversement de pétrole résultant d'un accident qui s'est produit dans le Nord, dans les eaux territoriales américaines, et qui concernait un pétrolier américain. Nous avons surveillé la situation pendant des semaines, à chaque heure, presque à chaque minute. Nous étions au courant de la progression de la marée noire et, heureusement, le Canada a été épargné. Pourquoi alors dire que le ministre se contente de réagir parce qu'il n'a fait que réagir à la crise de l'Exxon Valdez? Qui aurait pu prévenir cet accident? La seule chose que Dieu demande au ministre, comme à tout être humain ordinaire, c'est de réagir promptement à une situation résultant d'un désastre naturel, ou parfois d'une erreur humaine comme dans le cas de l'Exxon Valdez.

Nous sommes audacieux parfois et nous le serons encore davantage lorsque le budget nous le permettra. Nous savons que nous fonctionnons dans des conditions financières très difficiles et que nous devons dépenser de façon responsable pour l'avenir du Canada et la santé financière de tous les gouvernements provinciaux. Mais, malgré tout, nous serons audacieux. La députée doit comprendre que c'est parfois très difficile.

Aujourd'hui, j'ai annoncé, à Montréal, un plan prévoyant la constitution d'une équipe de 25 personnes pour s'occuper du Saint-Laurent. Nous venons de publier, aujourd'hui, une liste de 50 sociétés qui sont situées sur les rives du Saint-Laurent et qui le polluent. Ce commando de 25 personnes commencera dans quelques semaines à enquêter sur chacune de ces sociétés et à définir de nouvelles normes et de nouvelles exigences techniques, de façon à diminuer la pollution et à mettre sur pied un protocole de dépollution. Le coût sera supporté par les sociétés elles-mêmes et il pourra atteindre des centaines de millions de dollars.

Des représentants de ces sociétés nous ont déclaré que ce nouveau plan serait très difficile à mettre en oeuvre et très ennuyeux. C'est vrai. Je le sais. Tout devra être fait en l'espace de cinq ans, l'objectif étant de réduire la pollution du Saint-Laurent de 90 p. 100. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut, et il fera encore davantage. Nous savons que nous devons être stricts, mais nous ne devons pas supprimer des emplois.

Dans ma circonscription il y a une aluminerie qui emploie de 500 à 600 personnes. C'est un des deux grands employeurs de la ville d'Alma. Cette usine ne figure pas sur la liste des pollueurs qui a été publiée aujourd'hui, pourtant, elle pollue. Le gouvernement pourrait fermer cette usine, mais 500 ou 600 pères de famille se retrouve-

raient sans emploi. Ce que nous devons faire, c'est dire à Alcan: «Vous avez cinq ans pour réduire de 90 p. 100 la pollution que vous causez. Nous avons un fonds de 50 millions pour vous aider à définir les techniques dont vous avez besoin et à les mettre au point, mais la société devra payer pour la pollution.» Voilà ce que nous faisons, monsieur le Président.

M. Boudria: Monsieur le Président, moi aussi, j'aimerais remercier le ministre pour sa participation aujourd'hui au débat, et j'aimerais lui poser la question suivante. Tantôt le ministre parlait justement de son programme de dépollution du fleuve Saint-Laurent. Je suis un député qui représente une région frontalière au fleuve, comme le ministre le sait probablement, la région qui est la plus polluée, peut-être même, du fleuve, soit l'île de Cornwall, la réserve indienne Akwesasne St-Régis. Le ministre sait sans doute et connaît tous les problèmes de pollution provenant en grande partie, en tout cas, d'usines du côté américain, à Massena, soit l'usine de Reynolds et General Foundries, une usine de General Motors du côté américain.

J'aimerais savoir du ministre si son programme de dépollution du fleuve dont il parlait tantôt, s'il inclut seulement la région québécoise du fleuve, parce que souvent, on entend parler de dépollution du Saint-Laurent comme étant le fleuve au Québec et les lacs en Ontario. Toutefois, il y a une partie du fleuve, en Ontario, entre les lacs et la frontière québécoise, soit la circonscription que je représente et une ou deux autres circonscriptions à l'ouest. Est-ce que le ministre est en mesure de m'informer si son programme va inclure la région ontarienne et si son équipe de «commandos», comme il les décrivait lui-même plus tôt ce matin, va être là également dans ma circonscription et ailleurs? Je reconnais que le ministre est en train de consulter ses notes, si toutefois il est incapable de me donner la réponse aujourd'hui, est-ce qu'il serait assez bon de me faire parvenir ces renseignements-là, parce que notre région est ni les lacs ni le fleuve au Québec, c'est la partie du fleuve entre les Grands lacs et la frontière québécoise, et on se sent, des fois, oubliés dans tout ce processus. J'espère que ce ne sera pas le cas cette fois-ci.

• (1610)

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, je m'engage à fournir la liste des entreprises qui ont été sélectionnées comme étant les plus polluantes, d'ici la fin de l'après-midi. Malheureusement, je n'ai pas la liste avec moi, j'avais espérance de l'avoir, mais je me ferai un plaisir d'en pourvoir l'honorable député.